

CLARIFICATIONS 1

RFP/005/PNUD/2018 – FILM DOCUMENTAIRE ECOVILLAGES

Question 1. Pour mettre en valeur la raison d'être de ce projet, nous envisageons de filmer 2-3 jours (sur les problèmes et challenges à résoudre), et nous pensons que 5-6 jours sont suffisants pour présenter les interventions et les changements de vies au niveau du village et en-dehors. Etes-vous d'accord avec un nombre de jours sur le terrain similaire ?

Réponse 1 : C'est vous qui savez sous quel angle aborder le film et comment vous allez vous y prendre pour le réaliser au regard des problèmes et des défis. Il vous appartient alors de proposer un chronogramme et un synopsis qui répondent aux exigences professionnelles et à votre capacité de produire un film de qualité dans le temps imparti.

Question 2. De nos jours, beaucoup d'ordinateurs n'ont plus de lecteur DVD. Pourrions-nous utiliser des disques durs USB à la place pour être sûr de la compatibilité ?

Réponse 2 : oui, pourquoi pas. Peut-être des clés USB et un disque dur d'une grande capacité pour contenir les rushes et tous les autres éléments du film tels que spécifiés dans les termes de référence.

Question 3. Est-ce que les interviewers doivent parler les langues locales ? Si c'est le cas, est-ce qu'un membre de l'UNDP pourrait nous aider à traduire ?

Réponse 3 : Naturellement les populations parleront leurs langues locales. Mais il revient au prestataire de traduire les interviews en français et en anglais au besoin.

Question 4. Devons-nous inclure les frais de transport ? Ou seront-ils calculés plus tard et rémunérés un par un ?

Réponse 4 : Il faudra inclure tous les coûts. Il n'y aura pas de coûts additionnels à payer après attribution du marché.